

La collectivité des solidarités

Dans un contexte de légère reprise économique mais de flou politique concernant les futures relations entre l'État et les collectivités locales, le Conseil départemental du Finistère prépare son budget 2018.

À l'issue du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 21 décembre, Nathalie Sarrabezolles, accompagnée de Roger Mellouët, vice-président aux Finances, d'Armelle Huruguen, vice-présidente et présidente de la Commission territoires et environnement, et Marc Labbey, vice-président à la Jeunesse, a animé deux réunions d'explication, à Quimper et Landivisiau.

De l'année 2017, il faut retenir le travail effectué avec le monde associatif qui a abouti à la publication du livre blanc de l'engagement associatif et du bénévolat. «**Le dynamisme du monde associatif et une vraie richesse pour notre département**», a insisté la présidente. Déjà, le Conseil départemental simplifie ses procédures. Même si l'année 2017 avait été placée sous le signe de l'engagement associatif et que 2018 sera l'année européenne du patrimoine culturel, le renforcement des liens entre la collectivité et le monde associatif sera toujours à l'ordre du jour.

D'autant que le Département, confirmé dans son rôle de collectivité des solidarités, travaille, dans tous les domaines, avec les associations. «**53% de nos dépenses vont à l'action sociale**», a rappelé Roger Mellouët qui a présenté les grandes lignes du budget. Avec une année 2017 record en matière de transactions immobilières, le grand argentier du Département voit l'avenir avec optimisme puisque les recettes du



Débat citoyen sur les orientations budgétaires

Département sont plus importantes que les prévisions. En outre, la saine gestion des finances départementales permet d'envisager l'avenir avec sérénité puisque le département du Finistère se situe dans la moyenne des départements les moins endettés de France.

Cependant, plusieurs éléments incitent à la prudence. Et en premier lieu le flou qui entoure les intentions du gouvernement par rapport aux réductions de budget qu'il veut imposer aux collectivités. «**Nous avons déjà réalisé de gros efforts pour réduire nos dépenses**», a souligné Nathalie Sarrabezolles, en précisant que des discussions sont en cours entre le gouvernement et l'Association des Départements de France (ADF).

D'autres dossiers sont sur la table, comme la réduction des contrats aidés, qui oblige le Département à ouvrir de nouveaux chantiers d'insertion ou la politique du logement qui va se traduire par une baisse des investissements des bailleurs sociaux.

Les débats qui ont suivi la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2018 ont porté, notamment sur l'entretien des routes ou l'accueil des enfants par les assistantes maternelles.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 11/01/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Vaccination

Depuis le 1^{er} janvier, onze vaccins, au lieu de trois auparavant, sont devenus obligatoires. Et il faut s'en féliciter. Grâce à la vaccination, des maladies comme la polio, le tétanos ou la variole ont été éradiquées.

Vacciner et se faire vacciner est un acte civique qu'on accomplit pour soi et sa famille mais aussi pour l'ensemble de la collectivité car, rien n'est jamais acquis et le moindre relâchement peut se traduire par un retour de pathologies qu'on croyait oubliées.

Celles et ceux qui refusent les vaccinations, au nom d'on ne sait quelle théorie conspirationniste, ne mettent pas en cause leur santé ou celle de leur famille mais celle de tous ceux qu'ils fréquentent.

Malheureusement, personne n'a encore inventé de vaccin contre l'obscurantisme...

PS29

Chiffre de la semaine

20 euros

Le 1^{er} janvier, le montant du forfait hospitalier est passé de 18 à 20 euros.

Que veulent les socialistes ?

Avec plus de six rencontres dans le cadre des Forums de la Refondation (Morlaix, Quimper, Brest, Châteaulin, Logonna-Daoulas) et deux questionnaires (un fédéral et un pour les adhérents de la 4^e circonscription), il est possible de se faire une idée un peu plus précise de l'état d'esprit, des convictions et des valeurs des socialistes dans le Finistère.



Des débats sur les valeurs...

Présenté comme KO à la fin du mois de juin, le Parti Socialiste est encore en capacité de mobiliser des militants. En témoignent les réunions organisées aux mois de novembre et décembre. En particulier celle du 16 décembre au centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas qui a rassemblé une soixantaine de cadres de la Fédération qui ont pu échanger autour du fonctionnement de leur section.

Interrogés sur le bilan du quinquennat de François Hollande, les socialistes estiment que la responsabilité de l'échec est collective. Certains la font porter sur le président de la République, d'autres sur Manuel Valls, d'autres enfin sur les frondeurs, mais une majorité estime que les socialistes, dans leur ensemble, sont responsables, pour de multiples raisons, des échecs électoraux du printemps. Cependant, de manière assez unanime, les adhérents pointent du doigt la guerre des égos qui a eu des conséquences dramatiques.

Mais certains adhérents considèrent également que les réformes engagées sous le quinquennat de François Hollande ne porteront leurs fruits que dans plusieurs mois.

Même si la sanction électorale est sans appel, le jugement porté sur le bilan est plus nuancé. Parmi les succès de ce quinquennat, les adhérents citent la COP 21, la priorité accordée à l'éducation

et la mise en place du mariage pour tous. Parmi les échecs, les socialistes pointent l'absence de réforme fiscale, le manque de contreparties demandées aux entreprises ou, en particulier pour les adhérents de la 4^e circonscription, le manque de réforme pour l'hôpital public.

Pour autant, la sanction électorale infligée par les électeurs ne signifie pas la fin de la social-démocratie. Au contraire. Et pour les socialistes du Finistère, il ne faut pas **«jeter le bébé avec l'eau du bain»** et réinventer une nouvelle doctrine, mais bien, plutôt, revenir aux fondamentaux car, comme l'ont exprimé plusieurs adhérents dans le questionnaire fédéral : **«Être socialiste au XIX^e, XX^e ou XXI^e siècle c'est la même chose»**.

Dans leurs réponses, les adhérents mettent en avant la justice sociale, la lutte contre les inégalités, l'engagement européen.

«Les adhérents veulent un parti décentralisé.»

Il convient tout de même de noter l'apparition massive de la notion d'écologie dans l'ADN des socialistes du XXI^e siècle, qui n'était pas aussi accentuée il y a encore une dizaine d'années mais qui s'impose désormais très clairement.



... le fonctionnement du PS...

Comment mettre en œuvre ces convictions ? Pour ses adhérents, le Parti Socialiste doit se réformer profondément. Il doit en premier lieu se décentraliser à tous les échelons. D'abord, nationalement car le jugement porté par les adhérents de la 4^e circonscription sur le rôle joué par le parti durant le quinquennat est sans appel : le PS n'a pas su trouver sa place et n'a pas joué son rôle aux côtés du président de la République et de la majorité parlementaire.

La représentation des territoires au sein du Conseil national est jugée nettement insuffisante et la réforme statutaire devra mettre en place les conditions d'une réelle décentralisation du Parti Socialiste. **«Un conseil national vraiment représentatif et qui n'est pas constitué avec des listes nationales avec une sur-représentation parisienne»**, peut-on lire dans les réponses au questionnaire.

Mais le Parti Socialiste doit aussi s'ouvrir d'avantage et promouvoir, à tous les échelons, la collégialité. À l'exemple de ce qu'ont fait François Cuillandre et Marion Maury dans le Finistère et que certaines sections, comme celle de Trégunc, commencent à appliquer.



... et une analyse des réponses des adhérents

Pour l'année qui commence, les adhérents du PS veulent que leur parti se refonde, que sa direction les écoute. Une des questions posées était : **«À la fin 2018, tu considéreras que le parti aura réussi sa Refondation si... ?»**. Les socialistes du Finistère, considèrent qu'il sera possible de parler de réussite si, à ce moment, le PS défend une ligne claire. Pour cela, une très grande majorité des réponses évoquent l'unité des socialistes, l'organisation de débats décentralisés mais aussi un mouvement vers les citoyens pour entendre leurs aspirations : **«Nous devons être présents dans les associations, les syndicats et dans les lieux de débats. Nous devons mettre en place des instances d'échange et de débat avec les acteurs engagés, les partenaires et nos concitoyens»**, peut-on lire dans les réponses au questionnaire.

Compte tenu des propositions émises dans les questionnaires et au cours des Forums de la Refondation, il est clair que l'année 2018 devra être consacrée à l'étude et à la mise en place des attentes des adhérents qui souhaitent réformer leur parti.

Adieu les Primaires ?

Il suffit de regarder les scores obtenus par les candidats issus de Primaires (EELV, Droite, Parti Socialiste) et ceux qui ne sont pas passés par ce mode de désignation (Macron, Mélenchon, Le Pen) pour se rendre à l'évidence : les Primaires ne permettent pas de lancer une dynamique capable de remporter l'élection présidentielle.

Sans vouloir anticiper sur les votes des adhérents au prochain congrès, les socialistes n'auront plus recours au système des Primaires ouvertes pour désigner leur prochain.e candidat.e à l'élection présidentielle. S'il y a un sujet qui fait l'unanimité lorsqu'on regarde les réponses des adhérents aux questionnaires ou si on écoute ce qui se dit dans les Forums de la Refondation, c'est bien celui-là.

Les adhérents socialistes ont très mal vécu la campagne de la Primaire et surtout l'après campagne et les « trahisons » de plusieurs candidats qui, bien que s'étant engagés à soutenir le vainqueur, quel qu'il soit, ont renié leur parole, comme Manuel Valls ou François de Rugy.

Cependant, les commentaires ne remettent pas en cause l'organisation

des Primaires du mois de janvier 2017 qui se sont bien déroulées. Les socialistes ont ainsi démontré leur capacité à tenir des bureaux de vote sur l'ensemble du territoire afin de permettre aux Français de s'exprimer.

Les socialistes n'en sont pas encore à définir le mode de désignation de leur candidat ou candidate pour la prochaine présidentielle. Pour autant, il est certain qu'elle ne s'effectuera pas comme en 2017. **« Dans aucun pays, un président sortant n'est obligé de se soumettre à des Primaires »**, insiste le Premier secrétaire fédéral, François Cuillandre.

« En outre, le choix de la date, pour celles de 2017, était totalement déconnecté des réalités puisque la quasi-totalité des autres candidats étaient déjà en campagne alors que nous n'avions pas encore désigné le nôtre ».

Cela signifie-t-il la fin des Primaires ? Dans sa forme actuelle, avec la possibilité pour n'importe quel électeur, pour un ou deux euros, de choisir ou plutôt d'éliminer le candidat socialiste ? La réponse est clairement non. Cependant, lorsque le questionnaire de la 4^e circonscription pose la question du mode de désignation de notre prochain.e candidat.e, la réponse est : par des Primaires. Mais des Primaires internes dont les modalités d'organisation restent à définir.

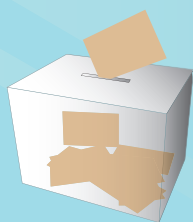
Pour les socialistes, le plus important est de trouver une méthode qui permet à la fois de désigner un ou une candidat.e de manière incontestable, comme en 2017. Mais surtout que les conditions du rassemblement, à l'issue du vote soient réunies. Or, cela passe par un travail de clarification de la ligne politique en amont de manière à ce que tous les candidat.es s'engagent derrière celui ou celle qui sera désigné.e.



Un nouveau mode de désignation à inventer

Sur l'agenda des socialistes

18 janvier 2018



Vote des adhérents, en section, sur les modalités d'organisation du Congrès. Pour voter, il faudra avoir adhéré avant le 31 décembre 2017.



27 janvier 2018

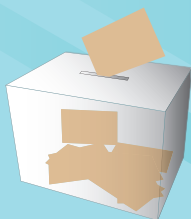


Conseil national, dépôt des textes d'orientation. Ils devront aborder cinq thématiques obligatoires et ne pas excéder 50 000 signes.



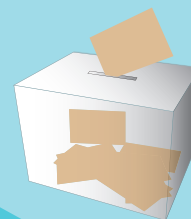
15 mars 2018

Votes des adhérents, en section, sur les textes d'orientation.



29 mars 2018

Vote des adhérents, en section, pour les Premiers secrétaires, de section, fédéraux et nationaux.



7 et 8 avril 2018

Le Congrès national se tiendra les 7 et 8 avril à Aubervilliers (93).



Agenda

18 janvier

Vote des adhérents, en section, sur les modalités d'organisation du Congrès.

Pour un Parlement fort et efficace

Invité-e-s par le président de l'Assemblée nationale à siéger au sein des groupes de travail mis en place en vue d'une future réforme institutionnelle, les député-e-s du groupe Nouvelle gauche ont activement participé aux réflexions menées dans ce cadre, en étant une force de proposition.

Les travaux préparatoires portaient sur des questions comme l'ouverture de l'Assemblée nationale à la société et son rayonnement scientifique et culturel, les moyens de contrôle et d'évaluation, le statut des députés et leurs moyens de travail, le développement durable dans la gestion et le fonctionnement de l'Assemblée, les conditions de travail et collaborateurs parlementaires, la démocratie numérique et les nouvelles formes de participation citoyenne et la procédure parlementaire.

À l'issue de ces travaux, les député.es du groupe Nouvelle gauche ont été sollicités pour émettre des contributions séparées sur chacun des sept rapports. **« Nos appréciations sur les différentes propositions dépendront de l'architecture d'ensemble d'un éventuel projet de révision constitutionnelle dont le sens général doit impérativement être le renforcement des pouvoirs du Parlement et non son affaiblissement. Par conséquent, à ce stade, nous ne souhaitons pas nous prononcer sur chacune des propositions, examinées isolément, sans connaître l'économie générale de la réforme préconisée »,** ont tenu à préciser les député.es socialistes.

En effet, aucune réforme de cette nature ne peut faire l'économie d'un constat, à charge, sur l'état de nos institutions et leur fonctionnement dans le cadre de l'exercice du pouvoir. À cet égard, si la V^e République a offert à la France une stabilité nécessaire après l'expérience de la IV^e République, le déséquilibre institutionnel qu'elle a engendré puis entretenu au bénéfice du président de la République n'est pas à démontrer. À tous les niveaux de nos institutions, ce déséquilibre pèse sans que l'efficacité ne suive dans les faits. En témoigne l'inflation législative que nourrit une urgence perpétuelle à légiférer, décrétée par un gouvernement toujours prompt à déposer un nouveau projet de loi ayant une résonance avec l'actualité. Inversement, les débats parlementaires sont trop fréquemment perçus comme une perte de temps par un exécutif trop pressé pour comprendre que ces discussions améliorent les textes présentés et permettent d'articuler vision nationale et réalités de terrain. Ainsi, lorsqu'il ne fait

pas le choix de procéder par voie d'ordonnance, le gouvernement cède à la tentation de hâter le Parlement dont trop peu de dispositions constitutionnelles protègent les intérêts.



« Partant de ce constat, toute réforme de nos institutions doit procéder de la volonté de doter la République d'un Parlement fort et efficace, de construire la démocratie du XXI^e siècle ouverte aux citoyens, de bâtir une procédure législative avec des débats moins redondants, mieux préparés, pour des lois de meilleure qualité », insistent les élu.es socialistes. Suivant cet axiome, les député.es du groupe Nouvelle gauche soutiendront chaque proposition visant à renforcer les droits du Parlement, qu'il s'agisse d'une nouvelle organisation du temps parlementaire, de la fixation de l'ordre du jour, des moyens d'évaluation conférés aux assemblées, des droits de l'opposition ou encore des obligations et contraintes devant peser sur le gouvernement.

Ils et elles soutiendront toutes les mesures inspirées par le souci de clarté et de sincérité des débats parlementaires. Ils soutiendront également toutes les initiatives allant dans le sens de nouvelles pratiques, permettant d'ouvrir nos institutions aux citoyennes et aux citoyens souhaitant contribuer aux travaux législatifs avant que la décision ne revienne aux représentant.es élu.es du peuple.

Les député.es du groupe Nouvelle gauche s'opposeront à toute proposition destinée à limiter les droits des parlementaires, à rendre le temps de travail législatif expéditif ou à réduire leur influence dans le cadre général de nos institutions. À cet égard, la diminution par principe du nombre de parlementaires, présentée par le président de la République devant le Congrès comme le cœur de la réforme envisagée, nous semble totalement contraire au renforcement des pouvoirs du Parlement. Le lien concret des élu.es de la Nation avec les citoyen.nes dans une circonscription à échelle humaine est indissociable de l'expression de la souveraineté, dans toute la diversité de la Nation et un gage d'indépendance face au pouvoir exécutif.

Le Bureau de l'Assemblée délibérera à la rentrée parlementaire, le 17 ou le 24 janvier 2018, pour déterminer les mesures, qui sont de sa compétence, et qu'il compte mettre en œuvre.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1211 - Vendredi 12 janvier 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

